



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

**COMMISSION DES AFFAIRES CULTURELLES
ET DE L'ÉDUCATION**

*Mission d'information sur la mise en œuvre
du socle commun de connaissances
et de compétences au collège*

PARIS, le 2 décembre 2009

COMMUNIQUÉ

Créée le 17 novembre dernier par la Commission des affaires culturelles et de l'éducation, la mission d'information sur la mise en œuvre du socle commun de connaissances et de compétences au collège est composée de M. Jacques Gasparrin (UMP), Mme Sophie Delong (UMP), Mme Françoise Guégot (UMP), M. Dominique Le Mèner (UMP), M. Frédéric Reiss (UMP), M. Daniel Spagnou (UMP), Mme Danielle Bousquet (SRC), M. Yves Durand (SRC), Mme Colette Langlade (SRC), M. Yvan Lachaud (NC), et Mme Huguette Bello (GDR). Elle s'est réunie, le 1^{er} décembre, sous la présidence de M. Jacques Gasparrin, président-rapporteur, afin de planifier et orienter ses travaux.

Elle envisage de procéder à une trentaine d'auditions et d'organiser plusieurs tables rondes, qui devraient lui permettre d'entendre les associations de parents d'élèves, les syndicats d'enseignants, les responsables du ministère, mais aussi des philosophes, des pédagogues, des sociologues, ainsi que le ministre de l'éducation nationale et le haut commissaire aux solidarités actives et à la jeunesse.

Des déplacements devraient être également organisés dans des collèges afin de dialoguer avec les équipes enseignantes, les chefs d'établissement et les élèves.

La mission pourrait rendre ses conclusions fin mars, après la période de suspension des travaux de l'Assemblée nationale.